

# Éditorial

Nogentaises, Nogentais,



Le retour des beaux jours coïncide avec la reprise de la végétation et les travaux de tonte des pelouses et de taille des végétaux. À cette période, certains actes réalisés peutêtre de façon non intentionnelle, s'avèrent préjudiciables à la fois pour l'environnement, notre cadre de vie mais aussi pour les personnes qui les su-

bissent. En effet, les agents de la commune doivent gérer les déchets verts ainsi que des objets en tous genres déposés à côté des containers destinés au verre et au papier. Des gestes simples, un changement de comportement pourraient améliorer considérablement notre cadre de vie et le respect d'autrui.

Les travaux annoncés dans le précédent bulletin ont été réalisés :

- réfection de la chaussée, des trottoirs et bordures de la rue du Glatigny et réaménagement des abords de l'Espace sportif « Raymond DEBON » avec les aides apportées par le Conseil départemental et CHARTRES MÉTROPOLE;
- implantation des plans dans le village;
- mise en ligne du nouveau site internet. Ce site est à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements que vous êtes en droit d'attendre d'une municipalité et les informations régulières sur la vie de notre commune.

Ce premier semestre a également été riche en activités,

- les 20 ans de la bibliothèque municipale réalisés par les bénévoles avec le soutien de la municipalité;
- les Rencontres Chorégraphiques avec de nombreux spectacles jeunes publics, qui cette année encore ont été couronnées de succès.
- diverses manifestations organisées par les associations (concours de boules, pêche, bric-à-brac etc...) et la fête de la Saint-Pierre organisée par le comité des fêtes avec son traditionnel feu d'artifice.

Merci à tous pour votre dévouement.

Dans le second semestre plusieurs travaux liés à la sécurité sont prévus ainsi que l'implantation d'une  $3^e$  vidéo-protection près de la Mairie. Certains arbres seront abattus rue des Tilleuls et dans le bois situé 6, rue du Tertre avant la construction du nouveau site. Comme chaque année des travaux d'entretien seront réalisés au groupe scolaire pendant les vacances.

Les travaux de réfection et de mise en lumière de l'ancien lavoir et de l'éolienne devraient également débuter avec l'aide financière de CHARTRES MÉTROPOLE.

Malgré une baisse des dotations de l'État, nous avons fait le choix encore cette année de ne pas avoir recours à l'augmentation des parts communales de fiscalité directe, taxe d'habitation et foncière qui pèseraient sur le pouvoir d'achat. Une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et un ajustement de nos investissements possible en fonction des aides apportées nous permettront de continuer à faire évoluer notre village.

À TOUS EXCELLENTES VACANCES!.

Le Maire, Brigitte FRANCHET

## Sommaire

Actus de la commune 3-7	Actus des écoles10
Actus de la culture 8-9	Actus des associations 11-12
État civil9	

# Vie pratique

#### RENSEIGNEMENTS UTILES:

À noter, suite ERRATUM sur le dernier bulletin

Cabinet d'infirmières N° 02 36 67 26 29

RSEIPC N° 02 37 91 80 20

**VEOLIA Nº 0969 323 529** 

#### PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

La puéricultrice référente des modes de garde de notre secteur est Mme GAUTHIER Yolande, elle est joignable sur la circonscription PMI: 29-31, rue Nicole au 02 37 23 52 22

ou 02 37 23 52 19

Yolande.gauthier@eurelien.fr

**NOGENT-LE-PHAYE** Actus Directrice de la publication : Brigitte Franchet – Rédaction, diffusion photos : Mairie de Nogent-le-Phaye et Sylvie Bonnin – Maquette, mise en page, impression : Atocom 21, rue du Moulin rouge – 28630 Nogent-le-Phaye Tél. : 0237915000 – www.atocom.fr – Tirage : 800 ex.

### ANALYSE ET EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

#### (Délibérations du 15 janvier 2015)

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la réalisation des travaux suivants et SOLLI-CITE des subventions du Fonds départemental des aides aux communes pour 2015 pour l'aide à leur financement :
  - a) les travaux de réfection des enrobés de la cour de récréation du groupe scolaire dont l'estimation s'élève à 33 302,70 € HT, soit à 39 963,24 € TTC ;
  - b) les travaux de construction d'une maison des associations à vocation sportive s'insérant dans le projet de construction de l'ensemble « maison des associations, bibliothèques et maison pluridisciplinaire de santé » sur le site 6 rue du Tertre, le coût estimatif de la maison des associations s'élevant à 831 737,00 € HT, soit à 998 085,00 € TTC comprenant, au prorata, le coût des travaux annexes de démolition de l'existant et de VRD;
  - c) les travaux de construction d'une nouvelle bibliothèque s'insérant dans le projet de construction de l'ensemble « maison des associations, bibliothèques et maison pluridisciplinaire de santé » sur le site 6 rue du Tertre, le coût estimatif de la bibliothèque s'élevant à 207 926,00 € HT, soit à 249 512,00 € TTC comprenant, au prorata, le coût des travaux annexes de démolition de l'existant et de VRD ;
  - d) les travaux d'élargissement et d'enrobés de la partie haute de l'allée centrale du cimetière, ainsi que la pose de bordurettes au columbarium avec réalisation d'un enrobé, dont le coût estimatif s'élève à 5 170,25 €, soit à 6 204,30 € ;
  - e) les travaux de pontage des fissures place Armand May, rue des Tilleuls, parkings de la mairie, du groupe scolaire, rue Maurice Lesourd et abords des vestiaires,

dont le coût estimatif s'élève à 6 500,00  $\in$  HT, soit à 7 800,00  $\in$  TTC ;

- f) l'étude pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue des Tilleuls, avec création de places de stationnement et de nouveaux espaces verts, dont le coût estimatif s'élève à 1 650,00 € HT, soit à 1 980,00 € TTC;
- g) les travaux d'aménagement piétons pour l'accès à la ferme du Haut Verger sur la RD 136, dont le coût estimatif s'élève à 3 605,00 € HT, soit à 4 326,00 € TTC;
- h) les travaux de création de trottoirs en enrobés pour sécuriser le cheminement piétons de la place de la Croix de Fer et de la route d'Auneau, dont le coût estimatif s'élève à 14 602,00 € HT, soit à 17 522,40 € TTC;
- i) l'acquisition et l'installation d'une caméra de surveillance supplémentaire au carrefour des RD 136, RD 339/19 et de la rue Maurice Lesourd, en face la mairie, pour un coût estimatif de 10 000,00 € HT, soit 12 000 € TTC.

#### • DÉSIGNE :

- Monsieur Michel GUÉRIN pour représenter la commune de Nogent-le-Phaye au comité de pilotage concernant la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et participer à son étude pré-opérationnelle.
- Monsieur Michel GUÉRIN et Monsieur Jean-Luc FABLET pour représenter la commune de Nogent-le-Phaye au Réseau Territoires Durables (né de la fusion de deux structures, réseau Agenda 21 et Énergie Villes).
- Madame Brigitte FRANCHET, en sa qualité de maire, pour se porter demandeur de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants, toutes les conditions étant réunies pour qu'elle soit titulaire de cette licence.

## Informations utiles

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCES

**STOP AUX CAMBRIOLAGES, partez serein, les gendarmes veillent.** Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Pour bénéficier de ce service entièrement gratuit, il vous suffit simplement de remplir un imprimé, disponible en mairie, et de vous présenter à la gendarmerie 2 rue Jean Monnet CHARTRES, de préférence une dizaine de jours avant votre départ.

PROCHAINES ÉLECTIONS RÉGIONALES : les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

#### RÈGLES DE BON VOISINAGE

Il est bon de rappeler que les travaux de bricolage (tronçonneuse...) et de jardinage (tondeuse...) peuvent s'effectuer les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

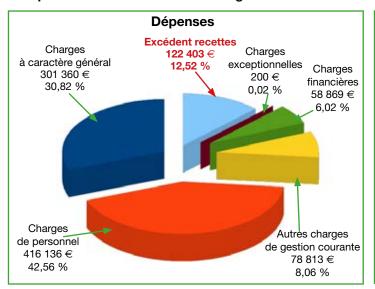
Les feux de végétaux sont strictement interdits, pour plus d'informations vous pouvez consulter www.centre.adem.fr

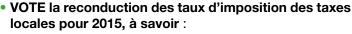
## ANALYSE ET EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

#### (Délibérations du 9 avril 2015)

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

• VOTE les comptes administratifs 2014 et les budgets « commune » et « lotissement de la Boissière » pour 2015 ; Comptes administratifs 2014 du budget de la commune



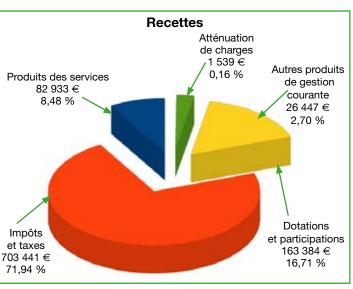


- Taxe d'habitation : 7,63 %
- Taxe foncier bâti : 10,91 %
- Taxe foncier non bâti : 19,61 %

Le produit fiscal attendu de la taxe d'habitation et des taxes foncières sur le bâti et le non bâti, en 2015, s'élève à un montant de 318 287 €.

#### SOLLICITE auprès de Chartres Métropole l'attribution des fonds de concours 2015 suivants :

- de 30 878 € pour le financement de l'opération « Restauration du lavoir et de l'éolienne » ;
- de 2 585 € pour le financement de l'opération « Travaux de réfection de l'allée du cimetière ».
- DÉCIDE que tous les membres de la commission générale, c'est-à-dire tous les conseillers municipaux, participeront aux travaux de recensement et d'analyse des problématiques et contraintes locales liées au passage de la future voie autoroutière sur le territoire de la commune.
- APPROUVE la prise de compétence par Chartres Métropole en matière de création, aménagement, entretien et gestion des installations et réseaux d'électricité, d'éclairage public, de gaz, de chaleur, de télécommunications, haut-débit et numérique, ainsi que des services, installations et unités de production associés.
- APPROUVE le plan provisoire n° 1 de l'avant-projet définitif du 5 novembre 2014 relatif à la construction des locaux communaux 6, rue du Tertre; demande au maître d'œuvre de réviser l'estimation financière des travaux prévus en phase APD, le montant total de cet estimatif



dépassant l'enveloppe prévue par la commune, et semblant, en outre, surestimé.

 DÉCIDE de confier l'instruction des permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables si création de surfaces taxables et certificats d'urbanisme opérationnels (CUb) à la Communauté d'agglomération de Chartres Métropole.

#### (Délibérations du 24 juin 2015)

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la réalisation des travaux suivants et SOL-LICITE une aide au Fonds départemental des aides aux communes pour 2015 au titre du « Boost Investissement » pour l'aide au financement de cette opération : aménagement de la rue des Tilleuls dont l'estimation s'élève à 37 738,25 € HT, soit à 45 285,90 € TTC.
- DÉCIDE de poursuivre le partenariat avec le conseil départemental d'Eure-et-Loir en accueillant les « Rencontres Chorégraphiques » au titre de l'année 2016.

#### APPROUVE

- l'avant-projet définitif pour la construction de locaux communaux et le réaménagement de l'ensemble du site 6 rue du Tertre, dont l'enveloppe prévisionnelle des travaux est arrêtée à 1 500 000 € HT après révision du 3 juin 2015 ;
- l'avenant n° 1 au marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction de locaux communaux et le réaménagement de l'ensemble du site 6 rue du Tertre, qui fixe le coût total de rémunération de la maîtrise d'œuvre à 141 250,00 € HT suite au coût prévisionnel de la construction approuvé ci-dessus.

. NOGENT-LE-PHAYE ACTUS

### CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS

#### / 19 MARS 2015 FNACA

Lors de la cérémonie du 53° anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962, certains Nogentais et Nogentaises ont pu découvrir une petite exposition sur les courriers que nos anciens combattants (habitants de la commune) expédiaient d'Algérie pour la Mairie de Nogent.



REMISE DES RÉCOMPENSES du Concours des Maisons fleuries 2014 par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir le 7 mai 2015.





#### **✓ CÉRÉMONIE DU 8 MAI**

Commémoration du 70° anniversaire de l'armistice où nous avons pu retrouver nos fidèles Nogentais.

Merci à la Brigade des sapeurs-pompiers de SOURS et à la Brigade de gendarmerie de CHARTRES pour leur participation à ces manifestations du souvenir.



# Informations pratiques

#### CONSEIL d'ARCHITECTURE, d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT d'EURE-ET-LOIR (CAUE 28)

Le CAUE propose des permanences pour tous les candidats à la construction (extension, réhabilitation...) tous les **lundis sur rendez-vous au 02 37 21 21 31**. Gratuit, indépendant, le CAUE vous conseille en amont du projet.

#### URBANISME

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'instruction des dossiers d'urbanisme sera réalisée par les services de CHARTRES MÉTROPOLE. Cependant, le dépôt des dossiers continuera à s'effectuer au secrétariat de la mairie. Le maire reste la seule autorité compétente pour délivrer toutes les autorisations d'occupation du sol.

NOGENT-LE-PHAYE Actus

### LE 18 MAI 2015, RÉUNION PUBLIQUE AVEC LA GENDARMERIE NATIONALE

Une réunion d'information a eu lieu à la salle culturelle de NOGENT-LE-PHAYE le 18 mai dernier animée par le Maréchal des Logis Chef REMINIAC et l'adjudant MUZELLEC en présence du Lieutenant-Colonel LANGOU.

Les habitants des communes voisines GASVILLE-OISÈME et COLTAINVILLE étaient aussi conviés à cet échange dont la lutte anti-cambriolage et les gestes réflexes à adopter furent les principaux thèmes abordés.



Le repas des Aînés se déroulera comme chaque année à la salle culturelle **le dimanche 18 octobre 2015**.



## ARBRE DE NOËL

Le vendredi 11 décembre 2015 à 18 h 30 aura lieu l'arbre de Noël des enfants à la salle culturelle.

### TRAVAUX EN COURS DE RÉALISATION ET RÉALISÉS



NOGENT-LE-PHAYE ACTUS

### BIBLIOTHÈQUE DE NOGENT-LE-PHAYE

Un 1er semestre bien occupé à la bibliothèque avec notamment deux temps forts :

Les « 20 ans de la bibliothèque » : si nous devions faire un bilan après toutes ces années, nous retiendrons la volonté de toute une équipe de maintenir cet îlot de culture dans notre village où l'on peut y trouver tous les ouvrages souhaités et dans des domaines variés. Mais la bibliothèque c'est également de la convivialité et des échanges entre les bénévoles et les lectrices et lecteurs. Pour cet anniversaire, deux jours de fête, avec au programme le samedi « La dictée de Pivot », une belle occasion de vérifier ses connaissances, suivie d'un moment de théâtre avec les membres de la LIC, pour un spectacle fort surprenant et fort intéressant. Le dimanche, un troc vous a donné l'opportunité de vous séparer de vos livres et jouets en échange de nouveautés. Enfin, un récital de qualité de chansons françaises était interprété par Mme CHATENOUD, lequel clôturait ce week-end.

Pour les Rencontres Chorégraphiques: Du 26 mai au 3 juin les Rencontres Chorégraphiques, portées par le Conseil départemental, se sont déroulées dans notre salle culturelle. Des présentations chorégraphiques amateurs et professionnelles se sont succédées, porteuses de travail, d'engagement et de recherche du Beau. Ces Rencontres rassemblent différentes écoles, collèges et lycées d'Eure-et-Loir (dont 1 classes de notre village) et présentent leur travail réalisé au cours de l'année avec des chorégraphes. Un temps de lecture, presque chaque jour, était proposé de 13 h à 14 h aux enfants présents dans la salle, et venant de différentes écoles. Nous avons été sollicitées pour l'animer, avec la participation de la bibliothèque de Sours.

Dans le cadre d'un projet alliant ces animations artistiques aux acteurs locaux exerçant leur amour de la culture, nous avons participé à des rencontres. C'est ainsi que nous avons, dans un premier temps, suivi un atelier, sous la direction de Mélusine THIRY, auteur et illustratrice du livre « La Forêt de Racine ». Cet album, commandé pour être ensuite évoqué sous forme d'un spectacle de danse, a été la source de l'univers de « La Forêt Ébouriffée ». Nous vous le recommandons, le texte comme les précieuses images sont emplis d'onirisme et de poésie. Un moment d'une grande douceur.

C'est afin de préparer les enfants à assister à ce spectacle d'une grande qualité que nous avons donc rencontré les CE2, les CM1 et les moyennes et grandes sections de maternelle de Nogent, sur deux temps préparés. Tout



d'abord, nous avons provoqué leur imaginaire en leur présentant des images du livre, sans qu'ils ne connaissent l'histoire complète : ils en ont tiré une version, propre à chaque groupe. Puis, après qu'ils aient assisté au spectacle « La Forêt Ébouriffée », nous leur avons lu le livre « La Forêt de Racine ». Ils ont ainsi pu rapprocher le texte écrit de la danse représentée et ont pu comparer avec les versions initiales qu'ils avaient inventées. Expérience enrichissante et plaisante, pour eux comme pour nous. Nous remercions Mme MARTEAU et Mme NAVEAU de leurs accueils au sein de l'école de notre village.

Le 10 janvier 2015, nous nous sommes aussi réunis autour du livre « Le vieux qui lisait des romans d'amour » de Luis SEPULVEDA, moment de partage et d'échange toujours très apprécié. Le partage autour d'un livre permet de se rendre compte que chacun le lit à sa manière et n'y découvre pas les mêmes choses.

Le samedi 07 février 2015, après-midi « Contes d'Eure-et-Loir » avec Florine PERRY qui nous a enchantés en nous contant deux extraits de ses œuvres et Mireille ANDRÉ responsable de la bibliothèque de Levainville qui nous a raconté la belle aventure vécue avec sept adolescents lecteurs. Avec la participation de Christophe PRAT et Florine PERRY ils se sont en effet lancés dans la réalisation d'un livre édité sous le titre « Les Secrets de la grange ».

Quelques mots aussi au sujet d'une expérience tentée avec le cabinet médical. En accord avec le Dr QUADRELLI, une corbeille de livres pour enfants et adultes a été mise à la disposition des patients pour une consultation sur place. Toutefois, au grand regret du Dr QUADRELLI et à notre grand regret, il a été constaté que certains ouvrages avaient disparu. Tout un chacun comprendra donc que devant pareille incivilité, de concert avec le Dr QUADRELLI, il a été décidé de mettre un terme à cette expérimentation. Nous exprimons notre profonde déception à tous ceux qui avaient pu apprécier cette initiative. Il est dommage que les actes de quelques-uns gâchent leur plaisir.

Pour tous les amoureux des livres, les curieux, les flâneurs, les amateurs d'histoires et tous les autres, nous vous donnons rendez-vous rue du Tertre les mercredis de 17 h 00 à 18 h 30, les vendredis de 16 h 30 à 17 h 30 et les samedis de 10 h 30 à 12 h 00 ainsi qu'aux animations qui seront encore proposées après la rentrée.

À très bientôt et bonnes lectures L'équipe de bénévoles de la bibliothèque

## Informations pratiques

#### **DÉCHETTERIE**

Nous vous informons de la fermeture à **18 heures et les jours fériés** de l'ensemble des déchetteries de CHARTRES MÉTROPOLE. Le dimanche, l'ouverture est prévue de 9 h 00 à 13 h 00.

Au 2<sup>nd</sup> semestre 2015, la décharge de la commune est ouverte, uniquement pour les déchets verts : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de juillet à octobre et le 1<sup>er</sup> samedi des mois de novembre et décembre.

Toutefois, en août la décharge sera ouverte le 22 août et fermée le 15 août 2015.

APPEL AU BON SENS: MERCI de jeter les bouteilles, les mégots et autres déchets dans les poubelles et non aux abords de l'école ou sur la voie publique!!!

#### DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets de Chartres Métropole, une réunion publique ouverte à tous les habitants est prévue à la salle culturelle le lundi 12 octobre 2015 à 19 heures, pour informer sur la pratique du compostage.

À l'issue de cette réunion, une vente de composteurs sera réalisée.

## TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES : RUE ET CIRCULATION :

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres et vos haies ne doivent pas empêcher aux piétons de marcher sur le trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. L'article L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, il peut être procédé à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant mis à la charge des propriétaires négligents.

#### **VOISINS**:

Selon l'article 673 du code civil, tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez ses voisins, au niveau de la limite séparative.

Votre voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches, mais il peut exiger en justice que cela soit fait, même si l'élagage risque de provoquer la mort de l'arbre.

## Actus de la culture

### JAZZALAM

Une jolie découverte que le groupe Jazzalam! Le 08 février 2015, le groupe de jazz vocal a fait swinguer le public de la salle. Entre interprétation et réinterprétation, un moment de légèreté et de soleil en plein hiver.



### NICO LAMAS les Scènes euréliennes

Dans le cadre des Scènes euréliennes, Nico Lamas est venu enflammer l'auditoire nogentais, entre passage rock et moment de poésie un spectacle haut en couleur et en son.



## LES RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES

Nogent-le-Phaye est pour la troisième année consécutive le théâtre des Rencontres Chorégraphiques. Ce festival initié par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir est l'apogée d'une année de danse à l'école, au collège et lycée, avec un accueil nouveau des institutions médico-sociales de l'ensemble du département.

Ainsi tout au long d'une semaine, le public a répondu à l'invitation de la programmation riche et variée. Outre les restitutions de quelques 40 projets, les petits et grands ont pu réagir, découvrir, être interrogés par plusieurs spectacles gratuits et de haute qualité :

- L'ouverture des Rencontres en présence de nombreux enfants et parents autour de la création « Vanakkam, Bonjour » de la chorégraphe Sandrine BONNET et de la compagnie le Chiendent. Un atelier avec parents-enfants dirigé par Sandrine BONNET et une présentation d'une exposition de portraits de femmes indiennes ont ouvert les festivités. À cette occasion, Madame Évelyne LEFEBVRE, vice-présidente du Conseil départemental et Madame Brigitte FRANCHET, maire de Nogent-le-Phaye, ont salué l'action et l'importance de la pratique artistique dans la constitution du citoyen de demain.
- « Vanakkam, Bonjour » de la compagnie le Chiendent, création régionale, a pu donner à voir et vivre une expérience à la croisée des cultures et des civilisations entre l'Occident et le continent indien.
- La compagnie Gilles Vérièpe, est revenue danser avec le nouveau spectacle « Petites formes dansées », une joyeuse pérégrination dans le parc de la salle invitant les spectateurs à se mouvoir avec les danseurs. Une buco-



lique découverte au son de la musique et des chants des oiseaux, un moment empreint de poésie.

- La compagnie Ldanse, a présenté la rencontre improbable entre un hip-hopeur et une danseuse classique dans « Valse poupée robot tango ».
- Véritable relecture rock'n' roll du conte des trois petits cochons, « Dans le ventre du Loup » de la compagnie Didascalie a soufflé petits et grands par l'énergie et la technicité et virtuosité des danseuses.
- Une projection d'un film « D'une école à l'autre » de la réalisatrice Pascale DIEZ, une conférence sur la capoeira de la Compagnie Claudio Basilio et une rencontre projet artistique et handicap ont ponctué la semaine.
- La Compagnie CFB 451 des frères Ben Aïm, est venue clôturer le festival avec le spectacle « La Forêt ébouriffée », véritable tour de force technique et artistique. Les enfants et les grands ont pu découvrir Racine évoluant au milieu d'images et de projections. Un succès salué par une standing ovation des enfants. Un goûter a été offert sous un soleil radieux.

Cette année une classe de Nogent-le-Phaye a travaillé et découvert la danse contemporaine avec la chorégraphe Sandrine BONNET. La municipalité soutient et se félicite de l'engagement du corps professoral dans cette manifestation.

Les bénévoles de la bibliothèque municipale de Nogent-le-Phaye ainsi que ceux de Sours et Béville-le-Comte ont participé et encadré des ateliers tout au long de la semaine. La municipalité salue cet engagement de la bibliothèque autour de ce projet fédérateur que sont les Rencontres Chorégraphiques.

Cette édition a été marquée par plusieurs moments d'émotion qui ont bouleversé les spectateurs. Entre pleurs et standing ovation, faisant la part belle aux enfants au cœur du projet, les Rencontres Chorégraphiques ont montré le rôle essentiel de l'art dans un monde en perte de repères.

. NOGENT-LE-PHAYE ACTUS

## Actus de la culture



### PROGRAMMATION : réservation en mairie

Une projection aura lieu courant octobre avec Ciclic sur la mémoire de Chartres, film montrant la ville de l'après-guerre aux réalisations des nouveaux immeubles des portes de Paris. Projection gratuite constituée de films d'archives. D'autres moments festifs sont en cours de programmation, entre musique et danse et des surprises pour ravir les esprits curieux et fidèles de la salle.

## RADIO INTENSITÉ : l'Eure-et-Loir au quotidien

Prendre son petit déjeuner en écoutant les infos de la région, travailler avec une programmation musicale variée et rouler sereinement avec des infos route en direct, on a tous une bonne raison d'écouter Intensité.

Tous les jours, l'équipe et la rédaction composent les programmes de la radio pour être toujours plus proche de

vous. Intensité soutient la saison culturelle de Nogent-le-Phaye.

Fréquences : Nogent le Phaye : 91.1 Châteaudun : 103.8

Tél.: 02 37 45 40 00 - www.intensite.net

MARIAGES Ils se sont dit : « oui »

Tous nos vœux de bonheur!

Mail: radio@intensite.net



## État-civil .....

NAISSANCES Ils sont les bienvenus...

DA Tiphaine, Lauren, Anne-Lise née le 02 juin 2015.

COLLETTE GAUDRY Aymeric, Alexandre né le 27 mai 2015.

JORAND Alexis, Lucas né le 12 mai 2015.

BENOIT Paul, André, Guy né le 09 avril 2015.

ARNOUX ROSELLY Kessie, Ellie née le 09 mars 2015.

**MOINE LEROY** Léopold, Auguste, Amédée né le 24 février 2015

**GRAFFIN** Marco, Philippe né le 02 février 2015.

**GRAFFIN** Jonas, Étienne né le 02 février 2015.

SULZER Clara née le 12 janvier 2015.

**DABAUVALLE** Fanny, Annick, Monique, Micheline née le 12 janvier 2015.

## M I E · FOZIGIED

ET Mlle Anne-Valérie **CORDIER** le 02 mai 2015.

M. Adrien **HARDOIN** ET Mlle Mélanie **RICHARD** 

le 06 juin 2015.

DÉCÈS Ils nous ont quittés ...

LACASSAGNE André, Charles, décédé le 28 mai 2015.

**LESAINT** Suzanne, Geneviève, Fernande veuve CUROT décédée le 19 mai 2015.

**CHOISNARD** Paulette, Georgette, Janine veuve GANRIER décédée le 09 mai 2015.

BOURDEAU Marcel, Victor, décédé le 14 avril 2015.

**DUCROCQ** Renée, Mathilde, Angèle veuve WATTEAU décédée le 14 avril 2015.

**SELLIER** Annie, Lucie, Hélène épouse BEN SACOUN décédée le 14 avril 2015.

LUNEAU Patrice, Paul, Lucien, décédé le 12 mars 2015.

**BOUR** Nicolle, Marguerite, Josette épouse SANNIER décédée le 10 mars 2015.

VILLETTE Pierre, Désiré, décédé le 24 février 2015.

**GENET** Jeanne, Marie, Louise, Catherine veuve LEGRAND décédée le 21 février 2015.

M. Jean-François **FOUCHER** 

**DIDIER** Jean-Charles, décédé le 13 février 2015.

**LHOPITEAU** Denise, Thérèse, Hélène veuve PETIOT décédée le 12 février 2015.

**BÉQUET** Simone, Juliette veuve LATIMIER décédée le 08 février 2015.

GASPARONI Floriana, décédée le 30 janvier 2015.

BARRAULT Jean, Charles, Oscar, décédé le 29 janvier 2015.

THIROUIN André, Jean, décédé le 23 janvier 2015.

**GUET** Solange, Éloïse, Aline veuve SANI décédée le 11 janvier 2015.

HAUBOIS Georges, Édouard, décédé le 09 janvier 2015.

#### DÉCÈS HORS COMMUNE (TRANSCRIPTIONS)

BABOUIN Gilbert, Auguste, Émilie, décédé le 07 juin 2015.

MELLET Lucien, Gaston, décédé le 12 mai 2015.

MATHONNAT Guy, René, décédé le 30 janvier 2015.

BARBE Jean, Henri, Arsène, décédé le 20 décembre 2014.

NOGENT-LE-PHAYE ACTUS

## Actus de l'école

## FÊTE DE L'ÉCOLE LE 25 JUIN 2015

C'est dans la joie et la bonne humeur que les enfants de Nogent ont pu présenter sur scène, leur travail de toute une année (chants et danses) accompagnés de leurs professeurs.

Pour contacter les délégués des parents d'élèves, une adresse mail est à votre disposition rpe.nogentlephaye@ laposte.net



### RYTHMES SCOLAIRES

Les TAP sont reconduits pour la rentrée 2015. Tous les enfants bénéficieront des cours de sport et musique en alternance une semaine sur deux avec les autres activités proposées.



#### GARDERIE DU SOIR

RAPPEL : Par mesure de sécurité, les parents dont les enfants sont inscrits à la garderie du soir doivent obligatoirement les récupérer au portail cour côté primaire tous niveaux confondus.

## ANIMATION / LOISIRS : COLLÉGIENS ET LYCÉENS (- 18 ans)

La plupart d'entre nous, notamment les familles et leurs enfants, connaissent l'existence et l'organisation des accueils de loisirs 3-11 ans, mais après ?

La Communauté d'Agglomération Chartres métropole organise des animations pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans, prioritairement aux habitants des communes périurbaines (- 3 000 habitants) rattachées aux pôles de loisirs de Jouy, Sours, Morancez, Bailleau-l'Evêque, Amilly, Saint-Georges-sur-Eure et Dammarie.

Tout au long de l'année, des actions spécifiques à destination des adolescents sont proposées.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à adresser votre mail à Thomas AMIOT, Coordinateur enfance-jeunesse de l'AD PEP28 (délégataire) pour Chartres métropole aux coordonnées suivantes, afin



de recevoir l'offre proposée avant chaque période de vacances scolaires par mailing :

Thomas AMIOT: thomas.amiot@agglo-ville.chartres.fr 02 37 91 37 84 / 06 74 83 89 44

Site Chartres métropole: http://www.chartres-metropole.fr/dynamique/enfance-et-jeunesse/animations-ados/

# Informations pratiques

#### STATIONNEMENT DANGEREUX ET GÊNANT

Le code de la route précise clairement la notion de stationnement dangereux et gênant.

- l'article R417-9 (extrait) : « Sont considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau ».
- l'article R417-10 (extrait) considère comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons, sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ; sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs ; devant les entrées carrossables des immeubles riverains ; sur les emplacements réservés aux véhicules portant une carte de stationnement de modèle communautaire pour les personnes handicapées, ou un macaron grand invalide de guerre (GIG) ou grand invalide civil (GIC).

NOGENT-LE-PHAYE Actus

# Actus des associations



Cette année 2015 est pour nous, une grande année!

Après un début un peu fébrile, suite à la réorganisation de l'équipe, nous nous sommes lancés! Dans un premier temps nous avons perpétué les activités phares de l'association: loto enfants, loto adultes et surtout la kermesse de fin d'année scolaire avec ses nombreuses activités (tombola, maquillage, tirs au but, course en sac, fresque...), un vrai moment de détente pour les enfants.

Mais qui dit nouvelle équipe, dit nouvelles idées !!! Nous avons proposé en début d'année un atelier créatif « Pâte Fimo », un véritable succès et de très beaux chefs-d'œuvre mais aussi le concours du vélo décoré lors de la kermesse. Également de nouveaux projets pour la rentrée : Halloween et son concours de la plus jolie citrouille, cours de zumba parents-enfants, ateliers cuisine et/ou loisirs créatifs et si notre budget le permet une sortie.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres car comme chaque année malheureusement nous allons faire face à de nouveaux départs au sein de notre équipe (passage au collège, déménagement, etc ...).



Nous vous invitons à venir nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir. L'assemblée générale aura lieu en novembre, venez nombreux.

Les moyens de communication évoluent, il faut donc se mettre à la page : une page Facebook sera disponible courant septembre en plus de la communication à travers les cahiers des élèves. En attendant, vous pouvez nous poser toutes vos questions et nous transmettre vos idées d'activités, sorties via cette adresse mail asspen28@gmail.com.

À très bientôt, l'équipe de l'ASSPEN

### SECTION GYM D'ENTRETIEN DE L'AMICALE AAEAEP



Notre section gym a changé en septembre 2014. Notre présidente et animatrice Monique LÉPINE qui donnait les cours depuis 1982 nous a quittés pour le beau soleil du midi.

Nous avons eu la joie de voir arriver, avant le départ de Monique, une jeune femme Lucie GAUTRUCHE. Puis elle nous a fait le plaisir de nous amener ... Un homme !!!!! Olivier ROUSSEAU. Nous sommes donc maintenant trois animateurs sur notre section. Un grand coup de jeune !!!!! Mais les vieux sont toujours solides au poste.

Venez nous voir au forum des associations et regarder un exemple de ce que nous faisons en cours sur : http://yourigt.syno-ds.de/photo/index.pwph!album.

Comme tous les ans nous sommes partis en week-end le 6 et 7 juin avec la section marche. Nous avons cette année fait une petite virée (sportive et culturelle) à Bourges et à Vierzon sous le soleil du Cher.

### SECTION « LES GUIBOLES NOGENTAISES »

Notre section tient le coup bien que plusieurs adhérents ne puissent plus marcher avec nous (problème de santé).

Nous n'avons pas pu effectuer plusieurs sorties à cause du mauvais temps ou par manque de marcheurs.

Par contre la sortie au cabaret « l'Étincelle » de Pierres au mois de mars a eu un franc succès avec 24 participants. Tous étaient très contents.

Notre section et celle de Gym d'entretien ont organisé, comme chaque année, un week-end sport et culture à Bourges et à Vierzon les 6 et 7 juin : 21 participants. Le temps était avec nous et nous a permis de parcourir les « marais » de Bourges, la vieille ville et la cathédrale.

Nos randonnées nous ont conduits au bord du Lac d'Auron et sur les rives du Cher et du canal à Vierzon (week-end très agréable et convivial).



Nous espérons que de nouveaux marcheurs viendront se joindre à nous à partir du 7 septembre 2015 : les lundis de 14 à 15 h ou de 14 à 16 h, les jeudis de 14 à 15 h ou de 14 à 16 h, les dimanches de 9 h 30 à 11h 30.

Les dimanches de marche nordique ont lieu de 9 h à 11 h les deuxièmes dimanches de chaque mois.

Actus des associations

### LA SECTION TIR À L'ARC

Une nouvelle saison est sur le point de s'achever pour la section tir à l'arc de Nogent-le-Phaye. La 22<sup>e</sup> édition.

Cette année, 6 nouvelles recrues sont venues enrichir notre sympathique groupe. 5 nouveaux jeunes et 1 adulte. Lilian AUCHE – Evan et Lucas BOUDERGHI – Erwan MAQUIN – et Thibaut MOULIN pour les jeunes, ainsi que Marie-Lyne GESLAIN en adulte.

Une année principalement axée sur la formation, avec comme base, la bonne maîtrise de la technique de tir , qui pourrait sembler simple pour les non-initiés, mais pas aussi évidente que cela puisse paraître. Pour ceux qui se sont essayé à ce sport : qu'il s'agisse de la bonne prise en main de son matériel, en passant par la position de la phase de visée, et en terminant par le lâcher, qui, si tout cela est bien mis bout à bout, et correctement réalisé, devrait amorcer de bons résultats.

Mais tout cela ne suffit pas pour atteindre le « 10 » si convoité. La concentration, la patience, les entraînements réguliers, et beaucoup d'autres ingrédients viennent s'ajouter à cette alchimie, où le mental est présent pour plus de 75 %.

On peut noter que la concentration et la patience sont 2 éléments que nos jeunes ont du mal à canaliser, et souvent que le découragement prend vite le dessus (ce n'est pas forcément beaucoup mieux chez les adultes !!).

Tout le monde est capable de réaliser un 10 sur un tir, mais il est beaucoup plus compliqué d'en réaliser 60 de suite !!! Les objectifs de nos nouveaux archers pour cette année, étaient de passer les épreuves officielles, afin d'obtenir leurs différents niveaux qui sont : la flèche blanche à 10 m – la flèche noire à 15 m – la flèche bleue à 20 m – la flèche



rouge à 25 m et la flèche jaune à 30 m, ou un minima de 140 points sur 180 est nécessaire pour l'obtention de la distinction. D'autres niveaux comme la flèche de bronze, la flèche d'argent, et la flèche d'or, allant jusqu'à 70 m sont réservés pour les plus aguerris.

À ce jour, l'ensemble de nos nouveaux adhérents a passé avec succès leur flèche blanche, et trois d'entre eux la flèche noire. Il reste quelques séances avant les vacances, pour que tous réussissent à obtenir la noire, et pourquoi pas tenter et aller chercher la bleue ?

Nous avons la chance pour cette année d'avoir une météo favorable pour nos tirs en extérieur sur notre beau terrain, où tous pourront s'essayer sur les longues distances.

L'année prochaine, et pour ceux qui le souhaitent, nous commencerons à les diriger vers les concours.

En attendant, nous souhaitons de bonnes vacances à tous pour ceux qui ne les auraient pas encore prises, une bonne reprise pour les autres, et une bonne continuation à ceux pour qui les vacances sont permanentes.

Daniel PICHOT, *Président de la section Tir à l'arc* Notre site internet : http://www.nogent.tiralarc.free.fr .

### **LA SECTION FOOT** ENTENTE NOGENT-LE-PHAYE / SOURS

Correspondance secrétariat : Mr LE GALLIC Laurent 06 51 28 43 31 – DIALLO Zakaria 06 09 88 58 80

Cette saison, les clubs de Sours et Nogent-le-Phaye sont en entente dans toutes les catégories Jeunes. Les entraînements des joueurs se dérouleront alternativement sur les deux sites. Les lieux d'entraînements pourront, le cas échéant et ponctuellement, être inversés.

Horaires d'entraînement (à compter de septembre 2015)			
Catégories	Horaires	Reprise	Responsables
U6 / U7	Mercredi 16 h 30 – 17 h 45	02/09/15 Sours	Zakaria Diallo
U8 / U9	Mercredi 17 h 00 – 18 h 15	26/08/15 Sours	Jean Philippe L et Cyril B
U10 / U11	Mercredi 17 h 00 – 18 h 03	02/09/15 Sours	Bruno Le Gouard
U12 /U 13	Mercredi 18 h 30 – 20 h 00	02/09/15 Nogent	Florent G
U14 / U15 Mercredi 18 h 30 – 20 h 00 Vendredi 18 h 30 – 20 h 00	Mercredi 18 h 30 – 20 h 00	10/00/15 N	C1M
	19/08/15 Nogent	Samuel M	
U16 / U17/	Mercredi 19 h 00 – 20 h 30	06/09/15 Sours	Gaetan
U18	Vendredi 19 h 00 – 20 h 30		

Important:

Pour toutes les catégories, il est impératif que les joueurs soient présents 15 minutes avant le début des entraînements.

Responsable « Section Jeunes » RÉMI FLAMENT : 06 18 48 53 58 - remidreflament@gmail.com

Nous recherchons des jeunes nés de 2010 à 2000. Nous offrons des essais gratuits pour les jeunes intéressés. RDV le 2/09/15 à Sours à 16 h 00 ou le 04/09/15 à 19 h 00 à Nogent-le-Phaye.

Les prochains articles et photographies sont à remettre le 20 décembre 2015.